## ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2024

# GARANTIR UN REVENU DIGNE AUX AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE - (N° 2403)

Commission	
Gouvernement	

### RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## **AMENDEMENT**

N º 18

#### présenté par

M. de Fournas, Mme Auzanot, M. Allisio, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain,
M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such,
M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet,
M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot,
M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte,
Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir,
M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer la division et l'intitulé suivants:

Dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport pour évaluer l'impact des importations sur le prix d'achat des matières premières agricoles aux producteurs français.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le contexte actuel de la crise agricole, il est indispensable de mettre en lumière les effets des importations de produits agricoles sur le revenu des agriculteurs.

Ces importations concernent essentiellement des productions intra-européennes qui n'appliquent ni les mêmes normes sociales ni les mêmes normes environnementales et sanitaires que celles édictées

APRÈS ART. 2 N° 18

en France. Dès lors, une concurrence déloyale exacerbée par l'excès de zèle français quant à surtransposer les normes européennes notamment en matière d'interdiction de produits phytosanitaire tue nos agriculteurs.

Il convient ici de mesurer les effets de cette pratique qui fait peser à la baisse le prix des matières premières agricoles françaises et donc le revenu de nos producteurs.